

Colloque international *BiodiverCities 2015* Marseille, 17-18 septembre 2015

Après...

BiodiverCities Paris 2010 : « Enjeux et stratégies de gestion durable des aires protégées urbaines et périurbaines au Nord et au Sud ».

BiodiverCities Rio de Janeiro 2012 : « Les aires protégées urbaines : enjeux, acteurs, espaces »

BiodiverCities Le Cap 2014 : "Rescaling Natural Parks and the City"...

...le réseau UPA Network (www.upa-network.org) et le programme UNPEC (*Urban National Parks in Emerging Countries and Cities*) proposent le colloque *BiodiverCities Marseille 2015*, en partenariat avec la Ville de Marseille et les parcs nationaux des Calanques et Port Cros.

Villes et parcs naturels : construire une nature urbaine ? *Cities and natural parks: building an urban nature?*

« Construire une résilience, faire face à l'incertitude et trouver de nouveaux moyens de tirer profit des interactions entre les acteurs, nécessite une implication de la société, dans son sens le plus large, dans un changement de culture afin de bâtir une 'collaboration', plutôt qu'une simple 'interaction', entre la société et l'environnement » (Ernstson, Leeuw et al., 2010, p. 538).



© Parc National des Calanques

CONTEXTE

Les espaces naturels (péri-)urbains sont insérés dans des dynamiques socio-économiques, politiques et territoriales complexes qui tendent à exercer des pressions sur les milieux à préserver (et sur les gestionnaires de ces espaces !). Mais ces dynamiques offrent aussi de nombreuses opportunités bénéfiques à la conservation. Les parcs naturels urbains offrent ainsi un exemple remarquable de **la tension permanente entre les engagements pour la conservation de la biodiversité et ceux du développement économique et social**. Les parcs peuvent être menacés par les besoins de la ville (par exemple, à travers la sur-fréquentation des visiteurs, qu'il conviendra de nuancer et de relativiser en fonction des contextes) ou ses nuisances (pollutions) ; réciproquement, les villes peuvent convoiter les espaces protégés à de multiples fins, immobilières ou autres. Cependant, une vision plus positive insiste sur les bénéfices réciproques : la ville peut apporter au parc un appui technique (gestion des déchets, lutte contre les incendies, sécurité), des financements et de la visibilité, tandis que le parc génère des services écosystémiques de toutes sortes, non seulement écologiques mais aussi sociaux et économiques.

La ville apparaît ainsi comme une arène favorable à l'observation de nouvelles dynamiques, car elle concentre les questions de développement social et économique tout en cristallisant des enjeux d'aménagement et de recherche majeurs dans le champ environnemental : nature en ville, écologie du paysage, gestion intégrée de l'eau, efficacité énergétique, adaptation au changement climatique, gestion sociale de la biodiversité, éducation à l'environnement, etc.

Des efforts pour saisir ensemble les parcs et ce qui les entoure semblent émerger, tant dans le champ académique que dans les pratiques gestionnaires, de part et d'autre des limites des espaces

protégés. Il s'agira donc de questionner ces approches, parfois érigées en solutions. Peut-on permettre de meilleures coordinations et générer des marges de manœuvre grâce à des changements d'échelle et une meilleure intégration dans l'espace environnant ? Les tentatives pour penser ensemble espaces urbains et protégés, au prisme de notions comme les corridors, les matrices ou les trames, afin de favoriser la complexité des écosystèmes et leurs interactions seront ainsi évoquées. Il en va de même des démarches visant à développer la notion d'« aires d'adhésion » et autres zones de transition entre parc et ville : l'objectif général du colloque est de favoriser les échanges d'expériences nationales ou internationales et les adaptations éventuelles de modèles.

Si la tension entre conservation de la biodiversité et développement local est propre à tous les espaces naturels protégés, elle est cependant plus forte dans les parcs nationaux vu leur degré de protection, et encore renforcée dans le cas des parcs nationaux urbains. Elle est tout à fait exacerbée dans les pays émergents en raison notamment des écarts sociaux et des dynamiques brutales qui les caractérisent : en témoignent les quatre parcs nationaux étudiés par le programme UNPEC – Le Cap, Rio de Janeiro, Nairobi et Mumbai (Bombay). Trois de ces parcs sont littoraux. Le parc national du Cap est caractérisé par son milieu méditerranéen. Autant de raisons pour lesquelles le programme UNPEC a choisi, pour son colloque de clôture, d'organiser *Biodivercities 2015* à Marseille : à proximité du seul parc national français à la fois urbain et marin (les Calanques) et de celui de Port-Cros, lequel en plus de ses cœurs terrestre et marin est en train de construire, dans le cadre de sa charte, son « aire optimale d'adhésion » avec les communes du littoral varois.

Le cycle de colloques *BiodiverCities* a pour vocation la mise en commun de démarches, études et expériences en cours, ainsi que des comparaisons entre espaces protégés. *BiodiverCities 2015* proposera des regards croisés multiples : France/pays émergents, pays du Nord/pays du Sud, parcs nationaux/autres espaces naturels protégés... en plus de la mise en commun d'expériences entre ces parcs « méditerranéens » que sont les Calanques, Port-Cros et le Cap.



Port de Port Cros © X. Collard, 2010.

OBJECTIFS

- Echanger les expériences en matière de *gestion* des parcs naturels en milieu urbain et périurbain, ou sous forte influence de pratiques urbaines (tourisme, industrie, etc.).
- Présenter les *recherches* en cours sur les interactions conservation/développement, sociétés/nature, villes/espaces naturels.
- Faire émerger une *coopération* entre gestionnaires d'espaces protégés, en collaboration éventuelle avec des équipes de recherche.

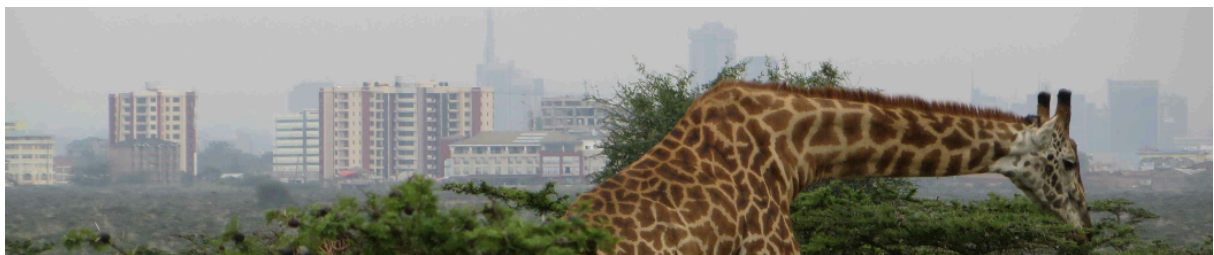
THEMATIQUES PROPOSÉES

➤ **Frontières, flux et connectivités :**

Malgré les frontières souvent clairement délimitées des parcs naturels, les flux multiples qui les traversent (faune, espèces invasives, eau, produits, personnes, etc.) marquent une profonde interdépendance avec les milieux urbains dans lesquels ils s'inscrivent. Parfois, on tente de contenir ces flux, pour protéger au maximum le caractère « naturel » des espaces protégés, voire l'endémisme de leur biodiversité, des influences extérieures et notamment urbaines. A l'inverse, les logiques actuelles des connectivités et de constitution de corridors écologiques poussent à faire dépasser aux espaces protégés leurs frontières officielles pour s'insérer dans une logique écologique, paysagère et territoriale élargie. Ces nouvelles dynamiques doivent être par ailleurs replacées dans le temps long : les relations de chaque

parc avec son environnement naturel et social ne peuvent se comprendre que dans une perspective historique ; d'autre part, les différences de temporalité de l'écologie et des relations des êtres vivants à leur environnement doivent être mieux prises en compte dans une perspective de développement durable intégrant les questions environnementales aux dynamiques sociales et économiques.

- **Usages et usagers, restrictions et accès à la « nature » et à la ville** : entre régulations et pratiques de gestion d'une part, demandes et comportements des usagers ou riverains d'autre part, quels sont les accords, les complémentarités et les services rendus ? La relation entre espaces protégés et logiques urbaines se traduit-elle nécessairement par des formes de conflits ? Les parcs des pays du Sud ou émergents sont marqués par des représentations très différentes de la « nature », entre des sensibilités environnementales occidentalisées des populations aisées et des perspectives utilitaires des pauvres, à la recherche de bois de chauffage ou de gibier. Mais les parcs des pays du Nord recèlent eux aussi des activités et des représentations divergentes et peu conciliables. Il s'agira donc d'interroger la diversité des usages et regards sur ces espaces, ainsi que les enjeux de gestion associés à ces espaces plus ou moins aisément partagés.
- **La protection au prisme des jeux d'échelles** : entre parc municipal et patrimoine mondial de l'UNESCO, les niveaux de gestion peuvent être fort divers, voire se superposer. C'est ainsi qu'un parc « national » urbain doit satisfaire des objectifs à l'échelle du pays, mais ne peut échapper aux exigences de son insertion locale dans une agglomération. L'articulation des différents échelons de pouvoir (international, national, régional, local...) sera considérée dans différentes perspectives, en examinant comment ces échelles multiples peuvent être rivales mais aussi complémentaires. Une ville peut se servir comme d'un logo de son parc mondialement connu (le Cap, Rio), d'autres n'ont pas cette capacité : quel est le degré d'insertion de la ville comme du parc dans des réseaux plus ou moins « globalisés » ? Le rôle des associations (des BINGO aux associations de riverains) pourra particulièrement être questionné ici.
- **Construire une « nature urbaine »** : Si les objectifs de conservation peuvent tolérer que la « nature » soit « urbaine », comment construire celle-ci ? Les différentes stratégies de gouvernance et de gestion de la biodiversité en termes d'intégration et de collaboration ville-parc, ainsi que la circulation des modèles nationaux ou internationaux, seront autant de thématiques abordées afin d'essayer d'aboutir à une typologie générale des parcs naturels urbains dans le monde.



Dans le Parc National de Nairobi

DEROULEMENT

Lieu : Palais du Pharo à Marseille.

Une rencontre internationale en français et en anglais, avec traduction simultanée. Un appel international à communications est lancé en décembre 2014.

Accès payant.

250 personnes attendues. Les représentants des parcs nationaux partenaires du programme UNPEC au Cap, Nairobi, Mumbai et Rio de Janeiro seront présents, en plus de ceux des parcs nationaux des Calanques et Port Cros.

2 conférences plénières encadreront des ateliers thématiques tenus en parallèle.

Une table ronde avec les représentants des parcs nationaux urbains est prévue en ouverture de l'événement, ainsi qu'un atelier avec les membres du Groupe de spécialistes des aires protégées urbaines de la Commission mondiale des aires protégées de l'UICN..

Visite de terrain : le 19 septembre dans le Parc National des Calanques (effectifs limités).

PUBLIC

- Décideurs internationaux, nationaux et locaux
- Gestionnaires d'espaces naturels et de villes
- Chercheurs et représentants de la communauté scientifique
- Représentants de la société civile
- Représentants des Ministères et des Etablissements Publics
- Grand public, étudiants...

Tarifs d'inscription (montant provisoire, pouvant être modifié ultérieurement)

- Normal : 70 € (comprenant les repas de midi)
- Doctorant, étudiant : gratuit.
- Sortie sur le terrain le samedi 19 novembre : 50 € (comprenant le repas de midi), dans la limite des places disponibles

Calendrier

- Date limite d'envoi des propositions de communication (résumé de 4 à 5 000 signes, 5 à 10 mots-clés maximum) : 20 février 2015.
- Réponse de l'évaluation des propositions de communications par le comité scientifique : 30 mars 2015
- Diffusion du programme du colloque : 30 mai 2015
- Date limite d'envoi des communications (des consignes sur leur format seront données lors la sélection des résumés) : 20 août 2015.
- Déroulement du colloque : 17-18 septembre 2015 (sortie le 19 septembre).

Comité d'organisation du colloque :

Franck ALARY, Parc National de Port Cros
Carole BARTHELEMY, Université d'Aix-Marseille
Thierry BOTTI, Institut Pythéas
Louise BRUNO-LEZY, Institut Libertas
Anne CADORET, Université Aix-Marseille, UMR TELEMME
Rozenn COLLET, Théâtre du Centaure
Christel GEORGES, Mairie de Marseille
Arlette HERAT, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture-Marseille, LPED/UMR151-AMU-IRD
Claude HOLYST, Directeur de l' Agence Régionale pour l'environnement
Frédéric LANDY, Université de Paris Ouest-Nanterre

Comité scientifique :

Louise BRUNO-LEZY, Institut Libertas
Anne CADORET, Université Aix-Marseille, UMR TELEMME
Samuel DEPRAZ, Université de Lyon 3
Steve DERY, Université Laval, Québec, Canada.
Véronique FOURAULT-CAUET, Université de Paris Ouest-Nanterre
Yanni GUNNELL, Université de Lyon 2
Arlette HERAT, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture-Marseille, LPED/UMR151-AMU-IRD
Adrienne KEANE, Macquarie University, Sidney, Australie
Lionel LASLAZ, Université de Savoie
Frédéric LANDY, Université de Paris Ouest-Nanterre
Rafael SOARES GONÇALVES, Pontificia Universidade Católica, Rio de Janeiro, Brésil
Thierry TATONI, Université Paul Cézanne, Conseil scientifique du Parc National des Calanques

Contacts :

Louise BRUNO, Institut Libertas : louise.bruno@yahoo.fr
Anne CADORET, Université d'Aix-Marseille, UMR TELEMME : anne.cadoret@univ-amu.fr
Frédéric LANDY, Responsable du programme UNPEC : landy@u-paris10.fr

Partenaires

Agence Nationale de la Recherche
Agence Régionale pour l'Environnement PACA
Centre d'Etudes de l'Inde et de l'Asie du Sud (CNRS-EHESS)
ECCOREV
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture-Marseille
Instituto Chico Mendes de Conservação da Biodiversidade (Brésil)
Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Ecologie marine et continentale
Institut Libertas
IUCN/ WCPA/ Urban Specialist Group
Laboratoire "Population Environnement Développement", IRD
LAVUE (UMR 7218)
Mairie de Marseille
Observatoire Hommes-Milieus "Littoral méditerranéen"
Parc National des Calanques
Parc National de Port Cros
Programme ANR UNPEC
TELEMME (UMR 7303)
Théâtre du Centaure
Université d'Aix-Marseille
Université de Lyon 2
Université de Lyon 3
Université de Paris Ouest-Nanterre-La Défense
Ville de Marseille